

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 110682 du 10 octobre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : IOCJ1103403S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 132969 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029423S) ;

Vu la décision n° 115877 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029450S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} novembre 2011 :

Brayer Gilles	Nigend : 127 806	Numéro de livret de solde : 5 279 445
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2011 :

Muntz Christian	Nigend : 99 458	Numéro de livret de solde : 5 148 024
Pierret Jean-François	Nigend : 100 712	Numéro de livret de solde : 5 148 383

Fait le 10 octobre 2011.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,*
J. GRANDCHAMP